

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

2025-2026

1. Intitulé du module : Introduction à la formation en physiothérapie

Code : S.PH.SO.1000.FD.25 **Type de formation** : Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Semestre de printemps Autre : ...
 Module sur 2 semestres

2. Organisation

Crédits ECTS : 2 ECTS

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées :

- **Rôle Expert·e** : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4, Ab5, Ab6, Ab7, Ab8
- **Rôle Communicateur·trice** : compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- **Rôle Collaborateur·trice** : compétences Cb1, Cb2
- **Rôle Leader** : compétences Db1, Db2, Db3
- **Rôle Promoteur·trice de la santé** : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4, Eb5, Eb6
- **Rôle Apprenant·e et formateur·trice** : compétences Fb1, Fb2
- **Rôle Professionnel·le** : compétences Gb1, Gb2, Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Décrire la profession, sa complexité et ses particularités et en expérimenter certains aspects.
- Expérimenter l'autonomie dans l'apprentissage et la gestion de projet de groupe.
- Construire une base d'identité professionnelle romande des étudiant·e·s en filière romande
- Créer une base de connaissance commune sur la démarche physiothérapeutique entre les étudiant·e·s de la filière romande.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Initiation et réflexion autour des différents aspects de la profession au travers d'une vignette clinique (Evaluation, Formulation d'hypothèses cliniques, Intervention, Démarche scientifique).
- Expérimentation des techniques de base d'évaluation et d'intervention dans le cadre d'ateliers pratiques.
- Présentation du Plan d'études cadre 2022 du Bachelor of Science HES-SO en Physiothérapie, du référentiel de compétences professionnelles et de l'organisation de la filière.
- Présentation de la filière romande de physiothérapie, des associations professionnelles suisses et cantonales (GE, VD, VS, JU) et des associations d'étudiant·e·s en physiothérapie.
- Présentation du site d'appartenance, de son organisation et de son programme de formation.

Modalités pédagogiques

- Enseignement à distance intersites
- Travaux de groupe intra-site
- Cours magistraux
- Ateliers pratiques
- Séminaires

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Examen écrit Dossier écrit Pratique

Autre : réalisation d'un poster en groupe

Date de l'examen ou du retour des travaux :

• 18.09.2025, 22h00

Conditions de validation du module

Les modalités d'évaluation détaillées et le calcul de la note finale sont précisés dans le syllabus.

Les conditions de validation sont présentées aux étudiant·e·s au plus tard le jour de la présentation du module.

Un minimum de 80% de présence aux enseignements (saufs conditions particulières) est exigé.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la note E à l'évaluation.

Le module n'est pas validé et l'étudiant·e bénéficie d'une remédiation si la note obtenue est Fx.

Le module n'est pas validé et l'étudiant·e est en répétition si la note obtenue est F.

Les modalités de validation peuvent différer en cas de situation spéciale.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre : ...

Remédiation

- **Modalités :**

- Cas 1 : Pour une personne ayant rendu un travail de groupe. Sur la base du poster rendu et de l'analyse réflexive, réaliser une nouvelle version des documents en améliorant les points nécessaires. L'évaluation reprendra les mêmes critères que lors de la première correction.
- Cas 2 : Pour une personne n'ayant pas rendu de travail de groupe. Sur la base de la vignette clinique commune, réaliser un travail écrit démontrant une démarche d'évaluation de la situation clinique, de proposition de traitement, de démarche appuyée sur la littérature scientifique et d'un « Take Home Message ». Le document ne doit pas excéder 4 pages au total. L'évaluation reprendra les mêmes critères que pour le poster.

- **Période :** au plus tard durant le semestre académique suivant (sauf cas exceptionnel).

- **Condition de validation du module :** le module est validé si l'évaluation complémentaire est suffisante. Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

- **Modalités :** les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

- **Période :** au plus tard dans l'année académique suivante.

- **Condition de validation du module :** le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition. La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec). En cas d'échec, l'étudiant·e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

L'utilisation d'outils connectés sera nécessaire pour les cours.

9. Bibliographie principale

- Bibliographie fournie en cours

10. Enseignant-e-s

Intervenant-e-s internes et externes aux Hautes écoles de Santé Genève, Vaud, BEJUNE et Valais-Wallis.

Noms des responsables de module de chaque Haute École :

Pour la Haute École de Santé Genève : Pierre Bellemare

Pour la Haute École de Santé Vaud : Irène Pegito Perez

Pour la Haute École de Santé Valais : Sophie Carrard

Pour la Haute École Arc Santé : Paul Vermot

Descriptif validé le : 28.08.2025

Par : COOFIL, Coordination romande des responsables de filière, filière
Physiothérapie